



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES
DE LA VILLE DE SAINT-TITE

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Tite, conformément à l'article 28 (1.0.1) de la *Loi sur cités et villes*, que la Ville de Saint-Tite a aliéné, au cours de la période du 1^{er} décembre 2019 au 30 novembre 2020, le bien suivant :

BIEN : tracteur Ford versatile
ACQUÉREUR : Pierre Thiffault
PRIX : 26 650 \$

Fait, donné et signé à Saint-Tite,
le 8 décembre 2020.

Me Julie Marchand,
Greffière